

AUTORISATION POUR

DROIT A L’IMAGE / CESSION DE DROIT A L’IMAGE

Je soussigné :
 Monsieur Madame Nom : Prénom :
Tel : Email :

 **majeur** et en capacité de signer ce formulaire en mon nom.

en qualité de père en qualité de mère en qualité de représentant légal de mon enfant**mineur :**Nom : Prénom :
Date de naissance :

DROIT A L’IMAGE

 autorise à utiliser ma/sa photographie pour un usage en interne

autorise à utiliser ma/sa photographie pour un trombinoscope

 n’autorise à pas à utiliser ma/sa photographie.

CESSION DE DROIT A L’IMAGE

 autorise
 n’autorise pas

*le président d’Aix-Marseille Université ou son représentant Jardin du Pharo – 58, boulevard Charles Livon – 13284 Marseille Cedex 07*

à me/le filmer ou me/le photographier (textes, sons, images) en vue d’une reproduction sur tout type de publication dans le but d’une conservation, diffusion et/ou représentation par télédiffusion en direct ou en différé sur tout ou partie des différents supports de communication externe ou interne d’Aix-Marseille Université, actuellement disponibles ou à venir et dont la liste figure ci-dessous :
- Supports papiers, informatiques, pédagogiques et numériques - Présence lors d’évènements - Publicité ayant pour objet la promotion d’Aix-Marseille Université et associés.

Ces supports auront une diffusion non commerciale auprès de nos publics cibles (partenaires, étudiants, enseignants, ….)

Cette autorisation est valable pour une durée de 20 ans et est accordée à titre gratuit et à des fins exclusivement d’information, de formation, d’enseignement et de recherche. Cette exploitation ne devra pas porter atteinte à la vie privée ou à la réputation ou à toute autre utilisation préjudiciable.

Fait en 1 exemplaire à , Le

Signature